

# CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2017

## Présents :

Messieurs : Dominique ARNOUX, Pierre BOURGEON, Pierre D'HEILLY, Laurent FICHOT, Frédéric MATHY (arrivé à 19h15), Robert NUZILLAT, Jean VENOT,

Mesdames : Anne LEBLANC, Carine LEMONNIER( arrivé 19h20), Sophie LORTON, Marie Hélène POROT, Marie-Pierre RAVIOT,

Excusée :

Pouvoir :

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 19 janvier 2017,

## Budget commune

### ➤ Compte de Gestion Commune

Le maire présent le compte de gestion.

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 12                  Contre : 0                  Abstention : 0

### ➤ Compte administratif Commune

惣 Investissement	Dépenses :	631 496,87 €
	Recettes :	230 941,51 €
	Excédent 2015	53 828,93 €
	Reste à réaliser dépenses	163 374,58 €
	Reste à réaliser recette	286 578,00 €

**Déficit d'investissement                  223 523,01 €**

惣 Fonctionnement	Dépenses :	431 805,44 €
	Recettes :	496 727,12 €
	Excédent 2014 :	155 187,06 €

**Excédent Fonctionnement                  220 108,74 €**

**Soit un solde global déficitaire de 3 414,27 €**

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

## Budget assainissement

### ➤ Compte de Gestion Commune

Le maire présent le compte de gestion.

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

### ➤ Compte administratif assainissement

Investissement	Dépenses :	22 860,80 €
	Recettes :	31 558,48 €
	Déficit 2015	- 11 601,48 €

**Déficit d'investissement - 2 903,80 €**

Fonctionnement	Dépenses :	51 934,70 €
	Recettes :	59 926,68 €
	Excédent 2015 :	<u>+ 58 884,63 €</u>

**Excédent Fonctionnement 66 876,61 €**

**Soit un solde global positif de 63 972,81 €**

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

### ➤ Conseil d'école primaire :

Frédéric MATHY représentant de l'école primaires donne le compte rendu du dernier conseil d'école.

Les effectifs pour l'année prochaine devraient être les suivants :

3 CP    9 CE1    8-9 CE2 pour l'école de Bissey

11-12 CM1    6 CM2 pour l'école de Moroges

La Directrice redemande à ce qu'une gâche électrique soit mis en place. Le conseil verra s'il refera le cour cette année et dans ce cas une trancher sera faite pour la gâche.

La directrice ne comprend pas pourquoi elle n'a plus l'accès a la salle des fêtes. Le conseil municipal voulait en parler avant de prendre une décision. Après débat le conseil municipal décide de lui prêter la salle mais cette dernière devra donner des horaires fixes et des jours fixes, pour que le chauffage puis être réglé en conséquence. Un mail de confirmation sera envoyé à la Directrice.

Il sera demandé à Mme Lemonde de faire attention aux horaires de sorties des enfants.

### ➤ **Lotissement :**

Une réunion aura lieu jeudi 23 mars avec l'architecte pour la présentation des implantations des maisons.

Une proposition de « demeure de Saône » à été reçu elle sera étudié prochainement par le Conseil.

Le Conseil souhaite continuer de travailler avec M. Faucher architecte pour qu'une cohérence soit faite sur l'ensemble des trois lotissements.

### ➤ **Convention cadre centre de Gestion :**

Le maire informe le conseil que la convention actuelle est arrivée à échéance et il demande le renouvellement

A l'unanimité le conseil accepte de signer une nouvelle convention.

### ➤ **Fond de soutien logement:**

Le Conseil départemental à une enveloppe pour aider les personnes ne pouvant pas payer leur loyer ou leur facture d'énergie, C'est pourquoi elle sollicite la commune pour une subvention.

Le Conseil municipal souhaite se renseigné avant de donner une aide, et savoir si la CCSCC le fait aussi. Si telle est le cas la commune ne versera plus d'aide car cela ferait doublons.

### ➤ **QUESTION DIVERSES**

Broyeur : Une date sera fixé dans les plus brefs délais et les tracts suivront.

Bulletin municipal : La commission du bulletin municipal commence à travailler sur le bulletin qui sortira début juin. Le conseil peut donner des idées elles seront les bien venues.

PLUI : Une réunion a eu lieu début février. Le projet à pris du retard dû à l'arriver de nouvelle communes au sein de la CCSCC. La phase diagnostic est terminée.

Heure de garderie : Des parents demandent à ce que la garderie ouvre ses portes à 7h. Ce sujet avait déjà été débattu en conseil municipal, et cela ne s'était pas fait vu la faible demande. Un petit sondage sera fait auprès des parents et le conseil prendra sa décision après.

Commission scolaire : une réunion de la commission scolaire de la CCSCC à eu lieu, toutes les communes constatent de gros soucis de comportements des enfants en vers le personnel communal et les intervenants de TAP. La commune de Moroges se renseignera pour faire intervenir une conseillère pédagogique afin d'améliorer les choses.

Cantine : Le règlement sera repris pour la rentrée de septembre.

Ordinateur : La maternelle et l'école primaire auraient besoin d'ordinateur. Des devis seront demandé auprès de plusieurs fournisseurs.

Salle des fêtes : Des demandes pour changer les rideaux, ainsi que fermer et refaire l'aire de jeux sont soumises. Ces propositions seront étudiés au moment du budget avec des devis. Monsieur Nuzillat en profite pour faire le point des petits travaux qui ont été fait après la réception des travaux (prise sur la scène, escalier et rampe extérieur coté parking, mat d'éclairage, emplacement poubelle, quille le long de la cuisine).

Route : Des trous dans le route sont en formation vers la croix de bois, cette route n'est pas communale et la mairie ne peut rien faire mis à part prévenir la DRI.

Friche vers lavoir de Mortières : Une friche est constaté près du lavoirs de Mortières, là encore ces parcelles sont à l'état.

Spectacle de Noël : Très peu de famille était présente. Le conseil décide de ne plus faire de spectacle. Pour cette année seul un goûter avec les jouets sera fait.

Zéro phyto cimetière : Il est possible de rentrer dans un programme 0 phyto pour les cimetières plusieurs informations seront faite à ce sujet.

Dégradation : Plusieurs fois la quille du chemin longeant l'atelier municipal à été descellée, Une grosses pierre sera donc mise à cette emplacement.

Le panneau du Citystade a encore été cassé Monsieur Nuzillat demande qu'à chaque dégradation une plainte soit déposé en gendarmerie.

Toilette de la croix de bois : Les toilettes de la croix de bois sont vraiment en mauvais état, ils seront condamnés et ne pourront plus être utilisé. L'eau sera coupée.

Utilisation de la salle de mairie : Une personne ayant une activité libérale demande à utiliser la mairie pour des rendez-vous. Le conseil municipal refuse. Cela serait la porte ouverte à beaucoup de choses.

Garage : Les deux petits appartements à coté de la boulangerie sont en cour d'acquisition par un particulier cette personne est venu rencontrer le maire pour savoir si la commune serait vendeuse du garage attenant. Le conseil doit se renseigner du tarifs et voir avec le notaire.

Séance levée à 23h00